

# The Lafayette Advertiser

VOL. XXVIII.

LAFAYETTE, LA., SATURDAY, MAY 13, 1893.

S. LOCK BREAUX,  
—WITH—  
**W. B. THOMPSON & CO.,**  
COTTON AND RICE FACTORS,  
—AND—  
**COMMISSION MERCHANTS,**  
34 PERDIDO STREET,  
—NEW ORLEANS, LA.—  
Liberal advances made on consignments.  
**For Sale.**  
WATSIDE FARM, situated in Prairie Soire about one mile North East of Lafayette. Apply to  
C. DEBAILLON,  
Lafayette, La.  
157. 20 '92.

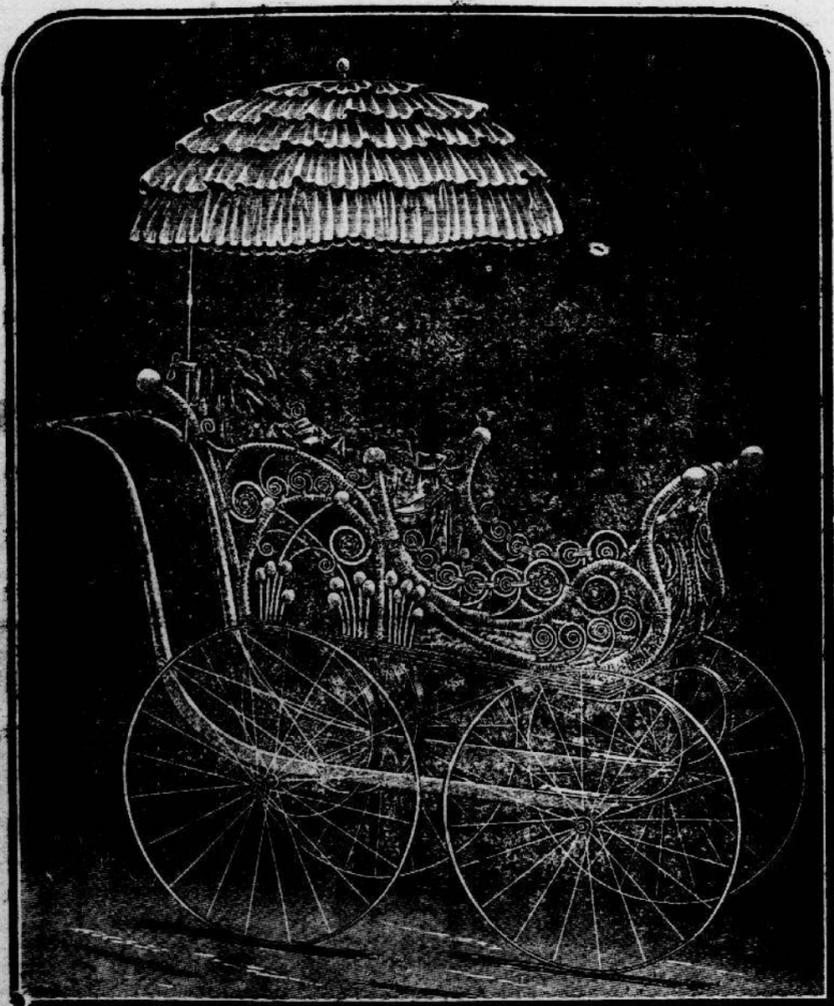
P. B. ROY, President.  
JOHN O. MOUTON, Vice-President.  
CROW GIRARD, Cashier.  
S. R. PARKERSON, Ass't. Cashier.  
C. DEBAILLON, Attorney.  
Wm. CAMPBELL, Notary.

## THE People's State Bank. LAFAYETTE, LA.

Does a general banking business on sound and conservative business methods, and invites the accounts of Merchants, Planters and Individuals.

Interest allowed on TIME DEPOSITS and every accommodation extended to customers.

CAPITAL STOCK  
**\$25,000.00**



We carry in stock, the whole year round, a HANDSOME line of

### Baby Carriages,

-ranging in price from \$3.00 to \$25.00.

**Moss Brothers & Company.**

Lafayette, La.

## E. H. VORDENBAUMEN, DEALER IN

**Lumber** PINE AND CYPRESS,  
ROUGH AND DRESSED,

CYPRESS SASH, DOORS and BLINDS, WAGONS, CARTS, and  
Hardware. Rice Harvesting and Threshing Machinery, and  
Agricultural Implements.

I carry the largest and most complete stock of Lumber  
in Southwest Louisiana, and ask a comparison of prices,  
especially in cash transactions.

I cordially invite the public to inspect my stock and prices.

#### Industrie Sucrière

L'industrie sucrière, de laquelle dépend la prospérité de la Louisiane, est de nouveau mise en danger.

Tant de fois menacés, nos planteurs auraient eu maintes occasions de s'accoutumer à ces soucis, si le malheur comme la joie ne causait pas sans cesse un sentiment intime dont l'homme n'est pas maître.

Depuis longtemps déjà les divers Congrès se sont occupés de la question sucrière et ont suspendu ainsi l'épée de Damoclès sur les plus chers intérêts de l'Etat.

Lorsque le tarif existait, sans cesse il fut question de le réduire ou de laisser reposer, libre d'impôt, certain sucre sur le marché.

Les manufacturiers du nord exigeaient ce privilège, et le parti républicain, maintes fois témoin de sa sympathie envers ce projet.

Au risque de créer un déficit énorme dans les revenus du trésor public, le parti républicain résolut un jour d'abolir le tarif, promettant toute fois de récompenser les producteurs des Etats-Unis par une prime.

Ce nouveau projet semblait soulever de beaucoup, mais un grognement sérieux se faisait entendre parmi la masse du nord et l'on sentait que le volcan populaire ne tarderait pas à éclater.

La crise financière qui a salué l'arrivée des démocrates au pouvoir a été le signal d'une nouvelle agitation sur la question du sucre.

Une dépêche de Washington, en date du 28 avril, annonçait qu'il était fortement question de suspendre le paiement de la prime sans attendre l'action du Congrès.

Ce plan serait mis en exécution par simple ordre du secrétaire du trésor, ordonnant à ses subalternes de ne plus émettre de la prime sur le sucre.

Ce serait là, paraît-il, le moyen qui serait employé par l'administration pour laisser aux Cours de justice le soin de se prononcer sur la constitutionnalité de la loi accordant cette prime.

On croit cependant, que la décision de la Cour Suprême des Etats-Unis serait favorable aux intérêts des planteurs sucriers et que, dans le cas où cette prime serait abolie, un tarif serait imposé pour protéger cette industrie.

Il est grandement temps que cette question soit réglée, car notre industrie ne peut prospérer lorsqu'elle est sans cesse menacée d'une législation ruineuse.

Enco tragée par le gouvernement, l'industrie sucrière a fait un progrès immense. Des sommes énormes ont été dépensées pour améliorer les usines et accroître ainsi la production et l'extraction.

Le capital craintif est devenu plus confiant et, à cette heure où l'horizon paraît plus rempli d'espoir, il n'est pas probable qu'un Congrès démocratique soit disposé à faire des lois ruineuses pour une section du pays dont la fidélité du parti ne saurait être mise en doute.—Itein.

(Abelle.)

Plaquemine, La., Ce 23 avril, 1893.  
Mon cher Monsieur.

J'ai entrepris dernièrement de faire partir un mouvement ayant pour but de stimuler l'enseignement de la langue française, de créer un vif intérêt dans la propagation de cette belle langue qu'ont parlée nos ancêtres et

de nos jours par nos familles françaises. L'enseignement de cette langue est si important pour nous, que ce qui a été écrit et illustré dans la langue anglaise ont été écrits tant et si souvent que...

L'on entendait tous les jours, que c'est peine inutile et superflue d'apprendre le français, que la langue anglaise était celle que parle le plus le peuple américain, il est préférable de porter toute son attention vers celle-ci et de ne s'occuper nullement du français. Beaucoup de familles purement françaises établies en ce pays, au bout de quelques années, finissent par subir cette influence, et encouragent leurs enfants à négliger complètement à oublier même, leur langue maternelle, se rendant par là coupables d'une ingratitude des plus répréhensibles.

Moh désir le plus vif et le but de mon entreprise seraient donc de faire revivre parmi nos populations franco-américaines un ancien intérêt dans la conservation de cette belle langue, et d'empêcher qu'elle ne soit mise entièrement de côté dans un avenir plus ou moins éloigné si nous permettons cette indifférence de continuer à s'infiltrer parmi nos familles créoles.

Maintenant pour arriver à obtenir les résultats que nous anticipons il serait urgent d'organiser dans les différentes localités de notre Etat des sociétés de littérature française, de lecture, des clubs dramatiques et autres, afin de créer cet intérêt qu'il est de toute nécessité de réveiller dans le cœur de nos populations franco-louisianaises.

Le professeur Alcée Fortier, l'édité président de l'Athénée Louisianais, m'a déjà transmis son approbation entière à ce sujet et m'a donné l'assurance de sa co-opération. Plusieurs Créoles non moins illustres, de vive voix ou par lettres m'ont transmis des sentiments analogues, et c'est assez vous dire, mon cher monsieur, que la présente n'est autre qu'une invitation dont je vous fais part, vous priant de vous joindre à nous pour nous aider à conserver à la génération qui grandit, cette belle langue de nos pères dont nous n'avons certes pas à rougir.

Un célèbre Américain a dit "Le Créole Louisianais possède une belle distinction, celle de bien parler et de bien écrire deux langues, les deux plus belles langues modernes." La question est aujourd'hui de savoir si le Créole-Louisianais au lieu de parler et d'écrire deux langues, doit n'en parler et n'en écrire qu'une seule. Je dis que cela ne doit pas être, et que nous devons réunir tous nos efforts afin d'empêcher que cela ne soit.

C'est extraordinaire et bien connu c'est que pendant que nos Créoles tendent à négliger et à abandonner la connaissance de la langue française, les Anglo-Saxons du Nord et du Sud se montrent des plus désireux de l'introduire dans leur famille, et démontrent une admiration et un intérêt des plus grands pour tout ce qui a rapport à elle. Je viens donc mon cher monsieur, vous demander votre coopération en m'aidant dans le centre que vous habitez à réveiller parmi vos concitoyens, le plus vif intérêt dans le but que nous nous proposons. J'ose espérer que vous voudrez bien partager cette tâche avec moi et que vous ayez l'obligeance de m'accorder une prompte réponse.

Bien respectueusement.

C. C. DELHOMME, D. D. S.,  
Box 88, Plaquemine,  
Iberville Parish, La.

La crue du Mississippi—Les dépêches des villes riveraines du Mississippi et de ses affluents annoncent toutes une crue considérable de ces cours d'eau, qui ne laissent pas que d'inquiéter les planteurs du bas Mississippi.

Tout indique en effet que le Mississippi atteindra cette année un niveau très élevé, mais les ingénieurs d'Etat ne croient pas qu'il y ait d'appréhension parce que les levés sont plus hautes cette année et d'